



Agri VIE II : prise de participation de FISEA pour soutenir les entreprises agro-industrielles subsahariennes

20/01/2017 – Date de signature du projet

AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE – Secteurs

MULTI-PAYS AFRIQUE : KENYA, TANZANIE, OUGANDA, ÉTHIOPIE, MOZAMBIQUE, ZAMBIE, AFRIQUE DU SUD, GHANA – Localisation

PRISE DE PARTICIPATION – Outils de financement

4 500 000 EUR – Montant du financement

PRISE DE PARTICIPATION DE 5 M USD – Détails du financement

AGRI VIE FUND II – Client

IF-A – CES

PRÉSENTATION DU CLIENT

Forte de son statut de précurseur de l'investissement sur le secteur de l'agroindustrie en Afrique Subsaharienne ainsi que d'une expérience de gestion d'un premier véhicule (100 MUSD, 12 investissements entre 2009 et 2014), l'équipe Agri VIE poursuivra son activité via Agri VIE II sur une palette diversifiée de 6 sous-secteurs : la production de boissons, la production de produits laitiers, l'élevage et la transformation de protéines animales alimentaires, la transformation d'huiles végétales alimentaires, l'horticulture et la production d'intrants agricoles.

DESCRIPTION DU PROJET

Agri VIE II est un fonds de capital-développement dédié au secteur de l'agro-industrie en Afrique Subsaharienne et ciblera des participations contrôlantes en se positionnant comme premier investisseur institutionnel de référence au capital d'entreprises peu matures. L'accompagnement du fonds reposera sur deux piliers : (i) le développement d'un outil de production local en substitution aux importations de produits transformés, (ii) la structuration d'acteurs régionaux verticalement intégrés. Le périmètre géographique ciblé inclut le Kenya, la Tanzanie, l'Ethiopie, l'Ouganda, le Mozambique, la Zambie, le Rwanda et l'Afrique du Sud.

IMPACT DU PROJET

Le projet aura de nombreux effets socio-économiques, notamment en termes d'emplois et de soutien du secteur privé. Agri VIE bénéficie d'une expérience démontrable et vérifiable sur le premier fonds permettant de faire état : (i) de 8 500 emplois directs soutenus, dont 73% de salariés temps-plein et 27 % de saisonniers, (ii) de 8 600 petits planteurs indirectement soutenus, (iii) de 2 100 TPE/PME indirectement soutenues, (iv) de plus de 20 MUSD de recettes fiscales versées aux Etats par les sociétés investies depuis l'investissement du fonds.

